Insee Analyses
Hauts-de-France

N° 35
Décembre 2016

Un portrait du Pas-de-Calais

Un quart de la population des Hauts-de-France

Le Pas-de-Calais est le deuxième département le plus peuplé de la région, le huitième en France. Les naissances y restent nombreuses, mais la croissance de sa population est freinée par un fort excédent des départs sur les arrivées, notamment parmi les jeunes de 18 à 24 ans. L'emploi du département est marqué par un faible taux d'activité, notamment chez les femmes. 93 000 actifs travaillent quotidiennement à l'extérieur du Pas-de-Calais, principalement dans le département du Nord. Le niveau élevé du chômage pèse lourd sur le niveau de vie des habitants : une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

Julien Jamme, Patrick Le Scouëzec

Huitième département français le plus peuplé

Le Pas-de-Calais s'étend sur 6 671 km², soit 21,0 % de la superficie régionale. Bordé par la Manche, ses côtes forment la majorité de la façade maritime des Hauts-de-France. C'est le département qui comporte le plus de communes en France : 893 au 1er janvier 2016 *(figure 1)*.

Avec 1 465 205 habitants au 1er janvier 2013, soit un quart de la population régionale (24,5 %), le Pas-de-Calais est le deuxième département le plus peuplé de la région et le huitième en France. On y compte 220 habitants par km², soit une densité deux fois plus forte que dans l'ensemble du pays (104 hab/km²). Malgré tout, il n'y a pas de très grandes communes, la plus peuplée étant Calais avec 72 520 habitants. Mais le département se structure autour de nombreuses communes de petite et moyenne taille : 72 ont plus de 5 000 habitants, regroupant 56,9 % de la population, dont 25 en comptent au moins 10 000 (34,6 % de la population).

Elles sont surtout présentes au nord du département et forment une grande continuité urbaine, autour des trois grands pôles urbains de Douai-Lens, Béthune et Saint-Omer[1], qui regroupent la moitié de la population du département (720 000 habitants, 49,1 %). En y ajoutant leur couronne périurbaine, cet ensemble comprend 53,2 % des habitants du département. Il se situe dans la zone d'attractivité de la métropole de Lille avec des liens d'interdépendance très forts.

1 De fortes densités dans le nord du département

Les communes du Pas-de-Calais selon la grille de densité 2015

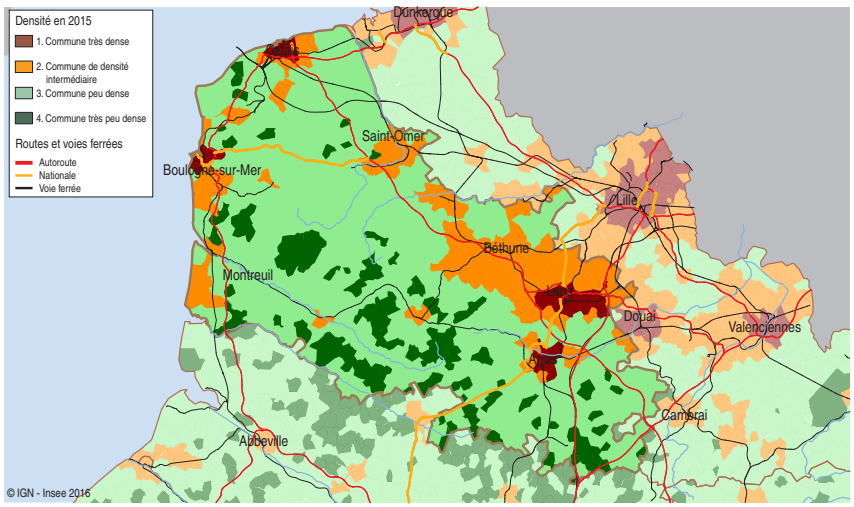

Source : Insee, grille de densité 2015.

1 Seules sont considérées, dans cet article, les parties des aires urbaines incluses dans le département du Pas-de-Calais.

L'aire urbaine d'Arras est le centre administratif du département, et étend son influence jusqu'à la frontière de la Somme, sans la franchir. Elle regroupe 12,7 % des communes et 8,9 % de la population départementale.

La frange littorale est organisée autour des trois agglomérations que sont Calais, Boulogne-sur-Mer et Berck. Enfin, depuis l'arrière-pays littoral jusqu'à l'Arrageois, se dessine la partie rurale de l'Artois, correspondant partiellement à l'arrondissement de Berck-Montreuil. Ce dernier a une densité de population de 85 habitants par km², soit 14 fois moins dense que l'arrondissement lensois (1 162 hab./km²).

Une population de 18 à 34 ans moins fréquente que dans la région

Une personne sur quatre est mineure (24,0 %) et une sur six est âgée de 65 ans ou plus (16,1 %). Le département accuse un déficit par rapport à la région parmi les 18-34 ans (20,3 % contre 21,6 en Hauts-de-France). Étudiants ou nouveaux entrants dans la vie active quittent en partie le département pour le Nord, en raison de ses pôles universitaires ou d'emplois *(figure 2)*.

Faible croissance démographique depuis quarante-cinq ans

Entre 2008 et 2013, la population a crû en moyenne de + 0,08 % par an, soit un rythme deux fois inférieur à celui observé au plan régional (+ 0,19 %), loin de celui de la population française (+ 0,50 %) *(figure 3)*. Avec l'Aisne, le Pas-de-Calais se situe parmi le quart des départements métropolitains dont la croissance démographique est la plus faible. Cette situation n'est pas nouvelle pour le département, puisque la hausse annuelle moyenne sur la période de 1968 à 2013 (+ 0,11 %) est très proche de celle qu'il connaît aujourd'hui.

L'accroissement naturel est porté par une forte fécondité

Entre 2008 et 2013, la croissance de la population résulte uniquement du solde positif de l'accroissement naturel de la population (+ 0,37 % par an en moyenne), proche du niveau national (+ 0,40 %), mais plus modeste que celui observé dans les départements du Nord (+ 0,56 %) et de l'Oise (+ 0,60 %). La dynamique démographique est portée par la fécondité des femmes de 15 à 49 ans la plus élevée de la région, avec 2,14 enfants par femme en 2014 contre 2,08 en région et 2,00 en France. Avec ce seul excédent de naissances sur les décès, le département aurait gagné plus de 27 000 habitants sur la période.

2 Des 18-64 ans moins nombreux qu'en région

Pyramide des âges de la population du Pas-de-Calais en 2013

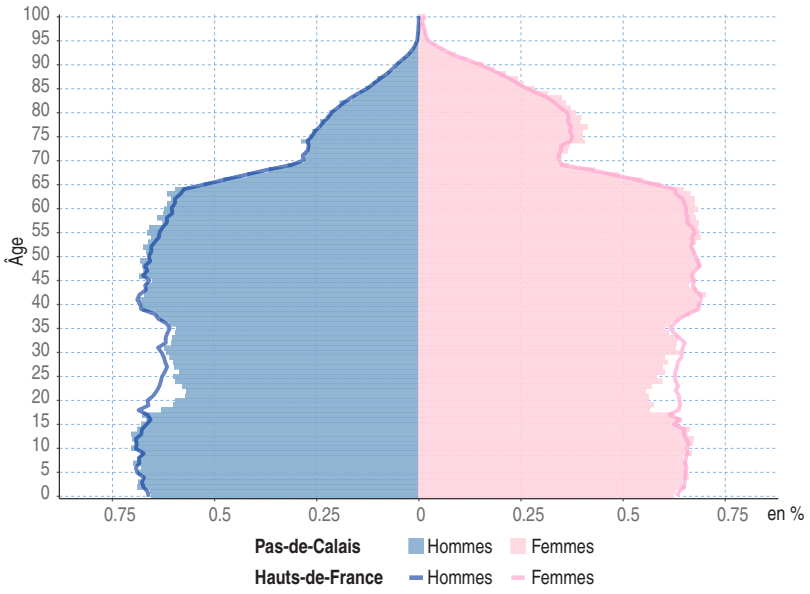

Source : Insee, recensement de la population 2013.

3 Une croissance démographique atone

Taux d'évolution annuel moyen de la population 2008-2013

Départements	Population 2013 (milliers)	Variation moyenne annuelle 2008 – 2013		
		Totale (%)	Due au solde	
			Naturel (%)	Migratoire apparent (%)
Aisne	540,1	0,1	0,3	- 0,2
Nord	2 595,5	0,2	0,6	- 0,4
Oise	815,4	0,4	0,6	- 0,2
Pas-de-Calais	1 465,2	0,1	0,4	- 0,3
Somme	571,7	0,1	0,3	- 0,1
Hauts-de-France	**5 987,9**	**0,2**	**0,5**	**- 0,3**
France métropolitaine	*65 564,8*	*0,5*	*0,4*	*0,1*

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013.

Pourtant, le Pas-de-Calais ne compte que 5 700 habitants de plus en 2013 qu'en 2008. Les trois quarts de l'accroissement naturel ont, en effet, été effacés par des départs plus nombreux que les arrivées dans le département. Du seul fait de ce déficit migratoire, la population aurait diminué de – 0,30 % par an en moyenne. Un départ sur trois (29,0 %) concerne un jeune de 18 à 24 ans.

Une partie de ces mouvements est liée à des échanges de proximité avec le Nord. En effet, 45,7 % des personnes ayant quitté le Pas-de-Calais un an auparavant se sont installées dans ce département. En sens inverse, 53,1 % de ceux qui s'installent dans le Pas-de-Calais résidaient dans le Nord un an auparavant.

Un habitat composé surtout de maisons

Plus de la moitié des ménages (57,3 %) est propriétaire de sa résidence principale, ce qui situe le département dans la moyenne régionale (57,8 %), soit deux points au-dessus du Nord, mais 4 à 5 points de moins que dans la Somme, l'Aisne ou l'Oise.

Huit résidences principales sur dix sont des maisons, contre sept sur dix dans la région. Dans le Pas-de-Calais, les fortes densités de population n'empêchent nullement les ménages d'habiter un logement individuel. Ainsi, dans l'arrondissement de Béthune, 87,3 % des ménages résident dans une maison, malgré les 424 habitants par km². Dans la région, seuls les habitants des arrondissements ruraux de Péronne et de Montdidier dans la Somme, résident plus fréquemment dans des maisons.

L'autre trait marquant de l'habitat dans le département est la présence de nombreuses résidences secondaires. Bénéficiant d'un littoral attractif pour les loisirs et le tourisme, le Pas-de-Calais en compte 42 400, soit 6,1 % des logements du département (vs 3,3 % en moyenne dans la région). Ainsi, près d'une résidence secondaire sur deux dans la région est située sur le territoire du Pas-de-Calais (46,7 %).

Un faible taux d'activité notamment chez les femmes

Le département a le taux d'activité des personnes en âge de travailler le plus faible de la région : 68,8 % des 15-64 ans sont actifs[2], contre 70,2 % en Hauts-de-France. Avec 62,9 % de femmes actives parmi les femmes de 15 à 64 ans, le Pas-de-Calais est le troisième département français dont l'activité féminine est la plus faible, derrière la Guyane (59,7 %) et la Haute-Corse (61,9 %). Ce taux est à la fois inférieur de 2,4 points à la moyenne régionale (65,3 %) et de 7,0 points au niveau national (69,9 %). Le taux d'activité masculin (74,8 %) est plus proche des niveaux régional (– 0,4 point) et national (– 1,7).

De nombreuses navettes domicile-travail avec le Nord

Parmi l'ensemble des actifs, 93 000 quittent le département pour aller travailler, huit sur dix se dirigeant vers le Nord (82,5 %). Par rapport aux actifs en emploi résidant dans le département, les navetteurs sont plus souvent des professions intermédiaires (31 % contre 25 % pour les actifs en emploi) ou des cadres (15 % contre 10 % pour l'ensemble des actifs en emploi), attirés par les postes offerts dans la métropole lilloise. Parallèlement, 43 100 actifs font le trajet inverse pour venir travailler dans le Pas-de-Calais, dont 10 000 sont des cadres. Ainsi, un cadre travaillant dans le département sur cinq (21,2 %) n'y réside pas, contre 13,9 % en moyenne dans la région.
Quelle que soit leur catégorie sociale, les navetteurs sont plus nombreux à quitter le Pas-de-Calais qu'à y venir. Cela résulte d'un nombre d'emplois offerts dans le département inférieur à celui des actifs en emploi qui y résident (90,5 emplois pour 100 actifs occupés en 2013).

Des zones d'emploi aux activités spécifiques

Ce nombre d'emplois représente, en 2013, 23,7 % du total régional. Neuf sur dix (91,1 %) sont occupés par des salariés. Leur répartition par secteur d'activité est, globalement, proche de la situation régionale. Mais les spécificités locales sont plus marquées *(figure 4)*.

Ainsi, les zones d'emploi de Calais, de Lens-Hénin, et, dans une moindre mesure, de Boulogne-sur-Mer, sont davantage tournées vers les services marchands, avec respectivement 48,8 %, 46,3 % et 42,7 % des emplois salariés de ces zones, contre 40,1 % au niveau départemental.
L'emploi agricole et les services non marchands sont plus fréquents dans les zones d'emploi d'Arras et de Berck-Montreuil. Les services non marchands concentrent 41,4 % de l'emploi salarié de la zone d'emploi d'Arras, qui bénéficie, par son statut de chef-lieu du département, de la présence de 6 740 emplois rattachés au conseil départemental. Dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil, cette part s'élève à 42,5 % de l'emploi salarié, soit 5,8 points de plus que la moyenne départementale (36,7 %).
L'activité industrielle reste relativement importante dans les zones d'emploi de Béthune-Bruay et de Saint-Omer, où elle rassemble respectivement 26,5 % et 25,2 % de l'emploi salarié. De très grands établissements industriels y sont implantés, comme Roquette Frères, Française de Mécanique ou Arc International.

Importance relative de l'économie maritime [3]

La façade maritime a permis de développer une économie liée à la mer. Calais est le premier port français pour le transport maritime avec 10,7 millions de passagers en 2014, soit un tiers du total national, et le 4e port français pour le fret, qui bénéficie pleinement du commerce transmanche. L'économie maritime dans la zone d'emploi de Calais concerne ainsi 7,2 % des emplois, soit 3 800 postes.
Dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français, 6 000 emplois sont liés aux différentes activités de la filière, depuis la capture jusqu'à la commercialisation, soit 10,6 % des emplois de la zone. De même, le tourisme littoral génère, quant à lui, environ 3 000 emplois dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil.

Un chômage plus élevé qu'au niveau régional

Fin 2015, 12,8 % des actifs sont au chômage, soit 0,4 point de plus que dans la région (12,4 %) et 2,9 points au-dessus de la moyenne métropolitaine. La forte désindustrialisation qu'a connue le département ces trente dernières années continue de peser lourdement sur son destin économique. Fin 1982, le chômage se situait à 9,0 % de la population active.
Le secteur tertiaire marchand n'a pas permis de compenser les pertes enregistrées parmi les activités industrielles. Ainsi, les zones d'emploi qui se sont les plus désindustrialisées, comme Lens-Hénin, Calais et Boulogne-sur-Mer, sont aussi les plus touchées par le chômage, avec des taux respectifs de 16,0 %, 15,6 % et 14,0 %. En revanche, le chômage dans les zones d'emploi de Béthune-Bruay (12,3 %) et Saint-Omer (12,2 %), qui ont conservé une partie plus importante de leur activité industrielle, est inférieur au niveau départemental. Le chômage est nettement inférieur dans les zones d'emploi d'Arras (9,2 %) et de Berck-Montreuil (9,9 %), caractérisées par une part plus importante d'emplois appartenant à la sphère non marchande.

4 Forte présence des activités tertiaires marchandes dans les zones d'emploi de Calais, Douai-Lens et Boulogne-sur-Mer

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité et zone d'emploi du Pas-de-Calais en 2013

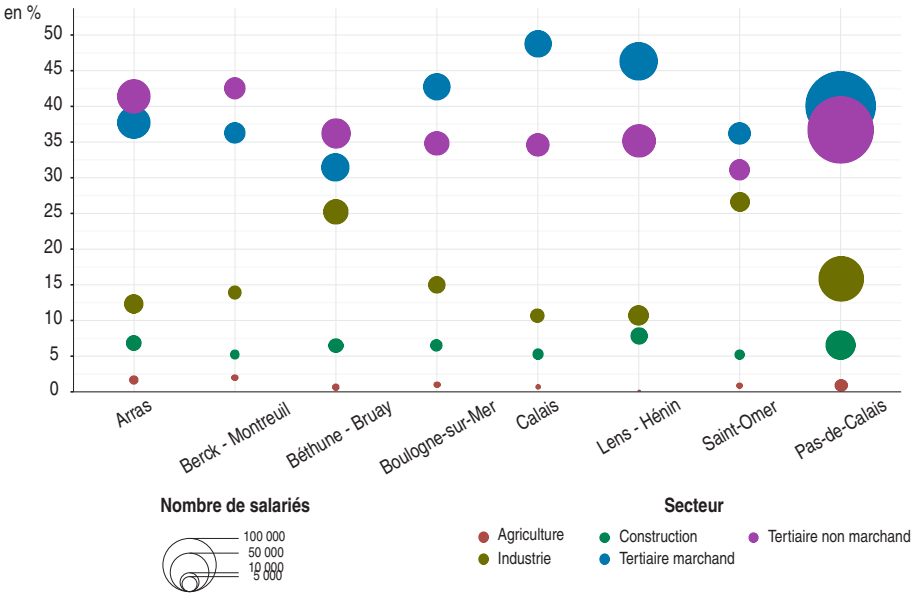

Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre 2013.

2 Une personne active est une personne en emploi ou au chômage.
3 Les données de ce paragraphe sont tirées de l'Insee Analyses Hauts-de-France sur l'économie maritime – à paraître.

Un tiers de jeunes ni en études, ni en emploi

Ce problème du chômage est aggravé par un niveau de formation plus faible : ainsi, parmi les personnes non scolarisées de 15 ans ou plus, 38,1 % n'ont pas de diplôme ou ont au mieux le brevet des collèges (vs 37,0 % en région et 32,7 % en France) et seuls 18,8 % sont diplômés du supérieur (resp., 21,9 % et 26,8 %). Un tiers des jeunes âgés de 18 à 25 ans, résidant dans le Pas-de-Calais, ne sont ni en études ni en emploi, soit 4,5 points de plus qu'en région et 9,4 de plus qu'en métropole.

Le revenu médian le plus faible de la région

Le niveau de vie des ménages pâtit de ces conditions socio-économiques défavorables. Le revenu disponible annuel médian s'établit à 17 706 euros par unité de consommation, soit 930 euros de moins que le revenu médian régional (18 636 euros) et 3 000 euros en dessous du revenu médian isarien.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible (8,0 %) y est la plus élevée de métropole derrière la Seine-Saint-Denis (9,0 %). En moyenne dans la région, 7,2 % du revenu disponible provient de prestations sociales.

De même, en 2013, une personne sur cinq (20,2 %) vit sous le seuil de pauvreté (18,2 % au niveau régional, 14,5 % en métropole). Celle-ci est particulièrement forte au sein des grands pôles urbains du département, notamment celui de Douai-Lens (23,3 %). Elle atteint des records dans la petite aire urbaine de Fruges (27,4 %). À l'inverse, dans les couronnes périurbaines d'Arras et de Béthune, ainsi que dans l'arrière-pays littoral, les revenus disponibles sont plus élevés et la pauvreté moins présente *(figure 5)*.

Le Pas-de-Calais est le département métropolitain où le taux de pauvreté des jeunes est le plus élevé : 33,7 % des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté (29,8 % en région et 22,8 % en métropole).

L'espérance de vie masculine la plus faible de métropole

À ces difficultés économiques s'ajoutent des conditions de vie plus difficiles. Les indicateurs de santé y sont moins favorables. En 2014, l'espérance de vie à la naissance est de 76,2 ans pour un homme et 83,3 ans pour une femme (resp. 79,2 et 85,4 en France). Le Pas-de-Calais est le troisième département dont l'espérance de vie masculine est la plus faible, derrière Mayotte (74,7 ans) et la Guadeloupe (76,1 ans) *(figure 6)*.

5 20,2 % de personnes vivent sous le seuil de pauvreté

Carte communale des taux de pauvreté dans le Pas-de-Calais en 2012

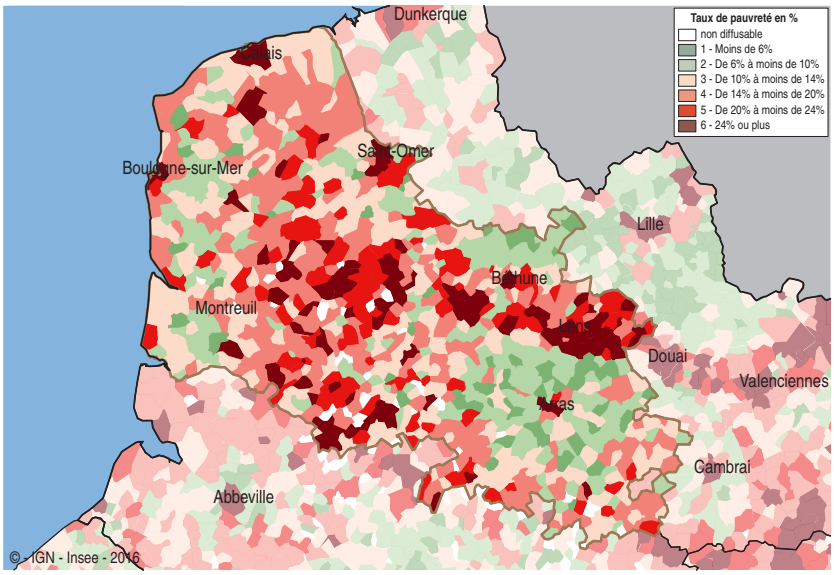

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012.

6 Des conditions de vie dégradées

Position relative du Pas-de-Calais par rapport à la région des Hauts-de-France

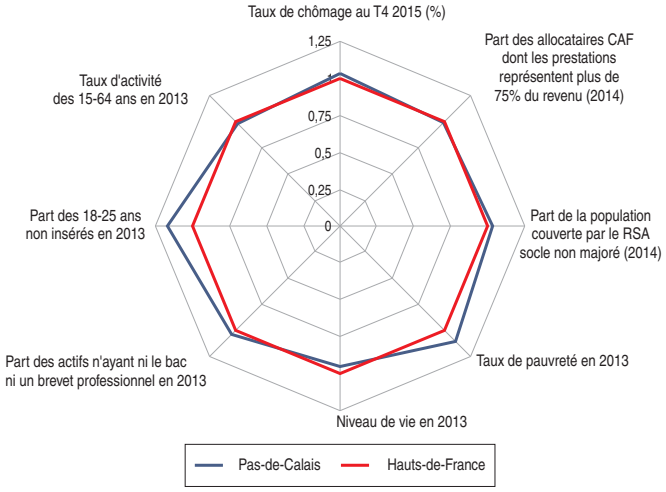

Notes : 1- Les indicateurs sont construits comme le ratio entre le département et la moyenne régionale. Un ratio supérieur à 1 indique que l'indicateur est plus élevé que la moyenne régionale.

2- La part de la population couverte par le RSA socle non majoré rapporte le nombre de personnes couvertes par un allocataire percevant le RSA socle non majoré (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à cette même population « potentiellement éligible » issue du recensement. Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité.

Source : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnam.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex
Directeur de la publication :
Daniel Huart
Relecture : Patrick Le Scouëzec
Rédactrice en chef : Nadine Lhuillier
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne n° 2492-4253
© Insee 2016
Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anais Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- Un Portrait de l'Oise, un département d'actifs, tourné vers l'Île-de-France, *Insee Analyses n° 36*, décembre 2016.
- Un portrait de la Somme, Un lien entre les zones peuplées du nord et du sud de la région, *Insee Analyses n° 37*, décembre 2016.
- Un portrait du Nord, département français le plus peuplé, *Insee Analyses n° 38*, décembre 2016.
- Un portrait de l'Aisne, le département le moins dense de la région, *Insee Analyses n° 39*, décembre 2016.

Insee
Mesurer pour comprendre